

Denis Faucher



Parcours professionnel

Denis Faucher / Parcours professionnel

Récemment fondé par Denis Faucher, Technologies X-Otherm inc. est issue d'une idée avant-gardiste qu'il a eue au début du nouveau millénaire soit celle de concevoir un système de déglçage pour les toitures à bassins. En 1997, il réalise un premier prototype en collaboration avec le Laboratoire de l'énergie (LTE) de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ).



Parcours professionnel

Denis Faucher oeuvre dans le domaine de l'étanchéité à l'eau des bâtiments (toitures, murs) depuis 40 ans. En 1982, il est embauché par un fabricant européen de membrane de bitume modifié (Soprema Inc.), comme premier technicien en Amérique du Nord. Il a par la suite occupé le poste de directeur technique jusqu'en 1998. Pour cette société, Il s'est attardé d'abord et avant tout, à convertir les systèmes d'étanchéité européens et leurs techniques de mise en œuvre aux normes et aux conditions de chantier nord-américains. Il est l'initiateur de plusieurs changements au niveau des détails d'étanchéité de toiture au Québec comme au Canada. (Lettre 1)

En 1985, il développe le premier «panneau sous-couche» de l'industrie du bitume élastomère et ce produit devient, et est encore aujourd'hui, un produit des plus utilisé pour ce type de système de toiture. Dès 1994, il s'active à être le premier au Canada à introduire le concept des toitures vertes extensives. Pour ce faire, il mandate le Centre de recherche en horticulture de l'Université Laval pour réaliser des toitures vertes expérimentales afin de les adapter aux rigueurs de notre climat. L'année suivante, la première toiture verte extensive (Sopranature) au Québec voit le ciel!

Denis Faucher a été membre actif de plusieurs comités nationaux tels l'Office des normes générales du Canada (ONGC), l'Association Canadienne des Entrepreneurs en Couverture (ACEC), ainsi que le comité technique de l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ). Il a donné, «d'un océan à l'autre», de nombreux séminaires techniques et des conférences traitant de l'étanchéité des toitures destinés aussi bien aux architectes qu'aux entrepreneurs en couverture.

Au début de l'an 2000, il obtient un brevet pour la première «membrane à laminier» sur des panneaux de tous types en format de 4' x 8'. <http://www.google.com/patents/US7037864>

Ces panneaux, avec sous couche intégrée, peuvent être utilisés en toiture comme sur les murs afin d'éliminer le risque d'incendie relié à la pose des membranes de bitume modifié. Il fonde la compagnie Matériaux DFC (MDFC) pour leur mise en marché et celle-ci décroche une "mention" comme produit innovateur pour le Trophée Contech 2001(Réf. 2). De plus, la société AON (solutions pour la réassurance) mentionne que "cette nouvelle technologie fera inévitablement le bonheur des assureurs." (Lettre 2)



Autre innovation, il déniche aux États-Unis un produit "accessoire" (ChemCurb) et l'introduit dans le marché de la toiture au Québec.

En 2003, il est invité par le «Programme PRÉVENTION du Fonds d'assurance des architectes du Québec» à prononcer une conférence sur la conception préventive des détails de toitures (Réf. 3).



La compagnie Fransyl fait appel à ses services, en 2005, et le nomme directeur "recherche et développement de produits". L'année suivante il développe un nouvel adhésif (Adphalt) pour les panneaux isolants en polystyrène expansé et obtient conjointement un brevet pour le procédé d'application.

<http://www.google.com/patents/US20070131714>

Au printemps 2012, il trouve aux États-Unis un procédé pour nettoyer les bardeaux de toiture infestés d'algues bleu-vert (taches noires). Considérant que plus de 50% des toitures de bardeaux sont remplacées pour des raisons esthétiques, ce procédé de nettoyage réduit le nombre de toitures remplacées inutilement. À l'automne de la même année, il lance la toute première toiture dépolluante (Nox Activ/Siplast) au Québec, qui aide à réduire les oxydes d'azote (Nox) dans l'atmosphère.

<http://archives.murmitoyen.com/154161>

En 2013, il démarre à Québec l'entreprise de nettoyage Cimenet qui connaîtra beaucoup de succès. À sa première saison, Cimenet nettoie plus de quarante toitures de maisons unifamiliales! Elle décroche également deux prestigieux contrats "institutionnels", un à l'Assemblée nationale (murets de granite) et l'autre à l'Université Laval (Pavillon Agathe- Lacerte). En février 2014, il vend l'entreprise Cimenet et celle-ci deviendra « Groupe Nassan.» <https://www.groupenassan.com>

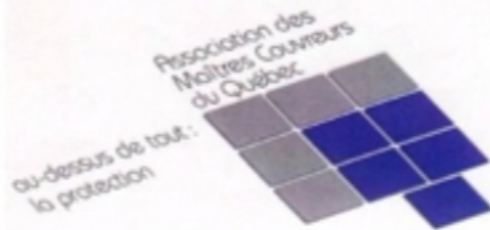
À l'été 2022, Denis Faucher fait la découverte de l'élément chauffant STEP et rencontre le concepteur M. Stephan Irgens. Une complicité instantanée naît entre les deux hommes et il fonde Technologies X-Otherm inc., distributeur exclusif canadien pour STEP HEAT. <https://stepheat.com>

Denis Faucher
Technologies X-Otherm inc.
2135, rue de la Montagne
Montréal, QC., H3G 1Z8

Téléphone : 514.943.8687
denis@x-otherm.tech

<https://technologiesx-otherm.com>

Lettres de références



Le 15 septembre 2000

À qui de droit

OBJET: Références de monsieur Denis Faucher

Depuis 20 ans à l'emploi de l'Association des Maîtres Couvresseurs du Québec, j'ai eu le plaisir de côtoyer et de travailler avec Denis Faucher à maintes reprises.

Denis Faucher a été un pionnier pour la mise en marché des membranes de bitume modifié dans l'industrie de la construction tant au Québec qu'au Canada.

Ses vastes connaissances techniques dans ce domaine ont été mises à contribution pour l'élaboration:

- d'un vidéo de sécurité concernant l'usage du chalumeau en 1988;
- d'un devis spécifique sur ce type de membranes dans notre devis couvertures publié en 1990; et
- de la conception de l'affiche "sécurité incendie" de l'AMCQ et de l'ACEC en 1998.

À titre de représentant d'un membre associé (Soprema), il a participé à diverses reprises aux travaux du Comité technique de notre Association et sa compétence a été vivement appréciée par les autres membres. Les plus grandes qualités de Denis sont les suivantes:

Responsable, il a toujours su mener à bien les dossiers qui lui furent confiés.

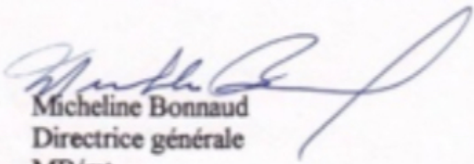
Dévoué et dynamique, il s'est impliqué récemment dans l'élaboration d'un bulletin technique et d'un tableau synoptique sur les membranes de bitume modifié, document qui fut publié au printemps.

Structuré, il a travaillé de concert avec notre Association à la présentation d'un exposé destiné aux assureurs et ré-assureurs.

En résumé, Denis est doté d'une personnalité qui lui a permis d'évoluer pendant vingt (20) ans dans l'industrie de la couverture en se méritant le respect de ses pairs et sans se créer d'ennemis parmi ses compétiteurs, **c'est un exploit** qui mérite d'être souligné.

Son plus récent développement, un nouveau système de bitume modifié à froid, est un projet pertinent qui s'inscrit dans la foulée des recommandations du coroner Cyrille Delage, suite aux incendies survenus lors de la pose de membranes de bitume modifié au chalumeau.

Nous ne pouvons donc qu'appuyer Denis dans sa démarche et lui souhaiter tout le succès qu'il mérite.


Micheline Bonnaud
Directrice générale
MB/mt



Le 28 décembre 2001

Monsieur Denis Faucher
MATÉRIAUX DFC INC.
945, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)
G1S 2L3

Monsieur,

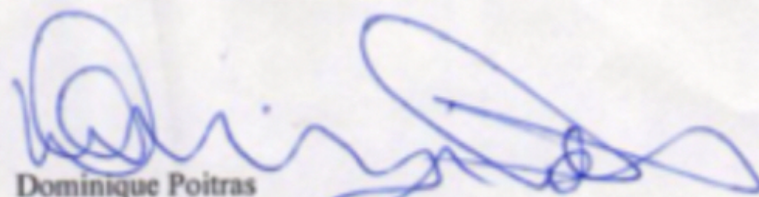
J'aimerais vous remercier pour la présentation que vous nous avez faite et soyez certain que nous avons été très impressionnés par vos nouveaux produits et systèmes de couvertures. Ayant été les courtiers mandatés par le C.R.C.A. et ayant eu beaucoup de difficultés à intéresser des assureurs à souscrire des risques de couvreur en raison des réclamations d'incendie fréquentes et coûteuses, nous sommes très heureux d'avoir trouvé une solution à ce problème en vos nouveaux systèmes. Nous cherchions d'ailleurs une solution depuis quelques années sans pour autant en arriver à une solution concrète, ce que vous avez réussi avec brio.

Nous sommes donc actuellement à approcher certains assureurs afin de lancer cette nouvelle technologie qui fera inévitablement le bonheur des assureurs.

S'il était possible, nous aimerions vous revoir d'ici peu pour que vous fassiez des présentations à certains de nos assureurs. Nous communiquerons donc avec vous sous peu pour organiser le tout.

Félicitation et merci encore pour votre implication.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Dominique Poitras
Courtier en assurance des dommages
Assurances des entreprises
Chargé de clientèle

DP/gb
p. j.

Références


Réf. 1




Réf. 2



Réf. 3

PROGRAMME  **TOITech2003**
(salon du niveau 500)

Bienvenue à la 3^e édition de TOITech, l'exposition consacrée sur les couvertures. Le Salon est organisé conjointement par l'association québécoise des entrepreneurs en couverture (AQEC) et l'Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ).

Infos et plan de la Foire à visiter à l'adresse en adresse à Salon 

MARDI 8 AVRIL 9h00 à 10h30 COULOIR DÉTAILS RS 1 Salle 534-AB Conception «préventive» des détails de toiture André Cordeau, arch., ensej et associé Architecte Denis Fouché, AMCQ, Maître ouvrier de couverture Bernier, ingénieur, architecte, directeur technique Association des maîtres couvreurs du Québec	MERCREDI 9 AVRIL 9h00 à 10h00 COULOIR DÉTAILS RS 2 Salle 534-A Entretien préventif des couvertures 9h00 à 10h00 COULOIR DÉTAILS RS 3 Salle 534-B La Toiture «Verte» Judy Deschênes, architecte Bob Lussier, Aménagement d'AM Jardi inc.
---	--

Conférences

Devis Construction Canada, Québec 1989



Architectural and Film Festival, Ottawa 1992



Salon de l'Habitation, Montréal 2011



Articles de journaux

Le Soleil 1995



La Presse 2002



Le Soleil 2009



Le Soleil 2011



Le Soleil 2012



